

# **Charte du diaconat en Eure et Loir**



**Monseigneur Michel PANSARD, évêque de Chartres**  
**Comité diocésain du diaconat**

**27 janvier 2011 – Fête de S. Gilduin – Diacre.**

# *Table des matières*

## *Charte du diaconat en Eure et Loir*

Introduction .....	3
1. Le diaconat en Eure et Loir .....	4
2. Etre consacrés à la diaconie de l'Eglise .....	4
3. Quel diaconat pour l'Eglise d'Eure et Loir ? .....	5
4. Qui appeler ? Et selon quels critères ? .....	6
4.1. Des hommes mûrs, inscrits dans la vie locale. ....	6
4.2. Des chrétiens éveillés et disposés à répondre de leur foi. ....	6
4.3. Des hommes de communion .....	6
5. Comité diocésain du Diaconat et Equipe de discernement .....	7
5.1. Le “ Comité diocésain du diaconat permanent” .....	7
5.2. L'équipe de discernement. ....	7
6. Devenir diacre, selon quel parcours ? .....	8
6.1. L'interpellation .....	8
6.2. Une année de pré-discernement .....	8
7. L'entrée en formation et l'équipe d'accompagnement. ....	9
7.1. L'accompagnement spirituel .....	9
7.2. L'équipe d'accompagnement .....	9
8. La formation fondamentale .....	10
8.1. La formation fondamentale pour les candidats au diaconat .....	10
8.2. Propositions pour les épouses. ....	11
9. Les étapes du cheminement vers le diaconat. ....	11
9.1. L'admission. ....	11
9.2. Les ministères institués de lecteur et d'acolyte. ....	11
9.3. L'ordination diaconale. ....	12
9.4. La formation permanente .....	12
10. Accompagner le diaconat. ....	12
Annexes .....	13
- Annexe 1 - Quelques Documents de référence : .....	14
- Annexe 2 - Cheminement vers le diaconat .....	15
- Annexe 3 - Cursus général proposé pour la formation des diacres .....	16
- Annexe 4 - Critères de discernement .....	17
- Annexe 5 - Modèle de lettre pour la consultation lors de la 1ère enquête Canonique.....	18
- Annexe 6 - Modèle de lettre pour la consultation lors de la 2ème enquête canonique....	20

## Introduction

Restauré par le Concile Vatican II, le ministère des diacres (diaconos=serviteur) a commencé depuis vingt années à prendre visage dans le diocèse de Chartres et de nombreux diocèses en France et dans le monde. Les diacres, avec les prêtres, sont des collaborateurs de l'Evêque dans l'exercice du ministère apostolique. L'ordination sacramentelle engage nos vies de diacres, de prêtres et d'évêque à servir le Corps du Christ, le Peuple de Dieu pour qu'il se reçoive du Seigneur Jésus Christ, vive et témoigne de la nouveauté de l'Evangile dans la diversité des charismes des baptisés et le soutien de leur vocation. Quel est ce ministère original des diacres? Comment devient-on diacre? Comment est-on appelé, qui appelle au diaconat? Quelles sont les étapes de la formation ? Quels critères de discernements sont mis en oeuvre? Quel est le rôle de l'épouse d'un diacre? Quelles formes peut recevoir la mission des diacres?...

Cette nouvelle charte du diaconat pour le diocèse de Chartres a été préparée par le comité diocésain du diaconat. Elle propose quelques éléments de réponse pour aider à mieux connaître le diaconat, préciser l'organisation de diaconat dans le diocèse et donner la règle du jeu pour tous ceux qui participent d'une manière ou d'une autre à la formation et au discernement des candidats au diaconat. Ce texte ne dit pas tout et ne dispense pas de retrouver les textes officiels de l'Eglise dans lesquels elle précise ce qu'elle attend de la vie et le ministère des diacres.

Lors de l'ordination d'un diacre, nous faisons cette prière :

*« Dieu qui as enseigné aux ministres de ton Eglise à servir et non à se faire servir, accorde à ton serviteur, que tu choisis aujourd'hui pour le ministère de diacre, d'agir selon l'esprit de l'Evangile, d'être plein de douceur dans son service et fidèle à te prier sans cesse. Par Jésus Christ, ton Fils, notre Seigneur et notre Dieu, qui règne avec toi et le Saint-Esprit, maintenant et pour les siècles des siècles ».*

Je souhaite que le ministère des diacres aide notre église diocésaine et ses membres à vivre la mission que Jésus le Christ ne cesse de confier à son Eglise: annoncer l'Evangile, célébrer les sacrements et vivre la charité.

Qu'à temps et à contre temps, ils nous rappellent que l'Eglise est fidèle à sa vocation et sa mission quand elle est servante à la manière du Seigneur qui s'est fait notre serviteur

à Chartres le 27 janvier 2010  
en la Fête de S. Guilduin, diacre.

+ Michel Pansard  
Evêque de Chartres

## 1. Le diaconat en Eure et Loir

Les diacres font désormais partie du paysage de notre Eglise et de notre monde. Ils rejoignent d'autres acteurs de la pastorale à l'œuvre depuis longtemps: laïcs, prêtres, religieux(ses). Leur présence à la table de l'Eucharistie nous est devenue familière, ainsi que leur service de la communauté.

Depuis 1988, 28 diacres ont été ordonnés pour le service du diocèse. Ils sont actuellement 24, répartis dans presque tous les doyennés, leur moyenne d'âge est de 60 ans. Ceux ayant atteints 75 ans deviennent diacres coopérateurs, au service de la paroisse dans laquelle ils vivent. Pour les autres, les nominations sont diverses : pastorale du baptême, du mariage, du deuil, aumônerie des prisons, présence auprès des jeunes en difficulté, pastorale familiale, catéchuménat des adultes, présence dans l'équipe de la Mission Ouvrière.... Certains remplissent des missions au niveau du diocèse : formation, diaconat... Ils se retrouvent en petites fraternités (diacres et épouses) pour prier et s'encourager dans leur ministère.

Dans la diversité des responsabilités exercées, ils apportent une note originale. Leur ministère est un signe qui renvoie toute l'Eglise à la présence de *"celui qui se tient au milieu de nous comme celui qui sert"* (Luc 22, 27). Ils sont un signe d'Eglise pour le monde. Ils donnent visage à des aspects essentiels de la mission : le service de la Parole, la préoccupation des plus démunis, le souci de ceux qui sont aux frontières de l'Eglise.

Une première étape s'est ouverte à la fin des années 80 sous l'impulsion du Père Michel Lambouley et l'action du Père René Le Douy et du Père François Legaux. Il s'est agi de sensibiliser le diocèse à ce nouveau ministère et d'interpeller des candidats dans les différents doyennés. Le Père Legaux puis le Père Jean-Marie Lioult ont mis en place une formation solide et programmée qui se déroule aujourd'hui dans le cadre de la Province de Tours. Désormais, les diacres sont bien inscrits dans le paysage ecclésial, leur nombre est significatif, ils inscrivent l'originalité de leur ministère dans la vie des communautés de notre Eglise diocésaine.

D'autres interpellations sont en cours. L'Esprit continue de susciter les divers ministères dont notre Eglise a besoin "afin de mettre les saints en état d'accomplir le ministère pour bâtir le Corps du Christ" (Eph.,4, 12).

## 2. Etre consacrés à la diaconie de l'Eglise

*« L'Eglise est, dans le Christ, en quelque sorte, le sacrement c'est à dire le signe et l'instrument de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain.<sup>1</sup> »*. Par elle qui est son Corps, le Christ réalise ici et maintenant l'Alliance d'Amour de Dieu avec l'humanité. L'Eglise n'a pas d'autre mission que la sienne:

---

<sup>1</sup> Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise, LG n°1

« Comme le Père m'a envoyé moi aussi je vous envoie » Jn 20. Elle vit cette mission en marchant à sa suite et en agissant en son nom.

Au sein de l'Eglise, vivant du baptême, de la confirmation et de l'Eucharistie, quelques-uns sont ordonnés, évêques, prêtres et diacres. Ils révèlent à l'Eglise son identité profonde en manifestant que l'Eglise se reçoit de Dieu par le Christ dans l'Esprit Saint. Participant au ministère apostolique, l'évêque avec les prêtres et les diacres, chacun selon sa spécificité représentent sacramentellement le Christ à la fois Pasteur et Serviteur qui prend soin de son peuple et le guide.

L'évêque et les prêtres signifient plus spécifiquement le Christ Pasteur, celui qui conduit, guide et préside à la communauté rassemblée, l'Eglise.

Les diacres signifient plus spécifiquement le Christ Serviteur « *de ces petits qui sont ses frères* ». De cette manière, ils aident l'Eglise à être visage du Christ qui n'est pas venu pour être servi mais pour servir, Lui qui est venu d'abord pour les pauvres, les malades et les petits. Dans la célébration de l'Eucharistie, les diacres signifient que la communauté rassemblée trouve son identité dans l'envoi en mission et le service de l'autre en aimant à la manière du Christ.

### **3. Quel diaconat pour l'Eglise d'Eure et Loir ?**

Un regard sur le ministère actuel des diacres révèle un éventail de missions riches et variées. La présence du diaconat ne se développe pas à sens unique. Des interpellations à venir peuvent encore enrichir et diversifier l'image du diaconat dans notre Eglise. Dans quels secteurs serait-il significatif d'appeler des diacres pour l'Eglise qui est en Eure et Loir ?

Une première direction à prendre en compte est celle que la Ratio<sup>2</sup> indique : « On sera particulièrement attentif à discerner les hommes vivant en solidarité avec les délaissés, les exclus, les jeunes, les familles ainsi que les hommes vivant dans des lieux où se prennent les décisions concernant le développement ».

Ce premier ancrage de l'appel au diaconat peut encore se confirmer chez nous. L'actualité, les analyses démographiques, les observations du Secours Catholique et du CCFD montrent que l'Eure et Loir connaît de vastes secteurs de précarité : quartiers sensibles, chômage récurrent, secteurs classés en zone prioritaire d'éducation, jeunes en établissements professionnels, précarité en monde ouvrier, secteurs d'agriculture en récession, centres de détention, monde du handicap... Des hommes situés professionnellement dans des organismes de solidarité et de développement devraient pouvoir être appelés. Dans la triple diaconie de la liturgie, de la Parole, et de la charité, « c'est le service de l'Agapè qui est l'aspect unificateur et dynamisant du diaconat » (Points de repère de l'épiscopat, Lourdes 1996).

De nouveaux champs de mission sont à considérer : demandeurs de baptême et de mariage avec parfois peu de référence chrétienne, augmentation des catéchumènes et des recommençants. La pastorale sacramentelle ordinaire – baptême, mariage, deuil – est devenue une pastorale missionnaire de première

---

<sup>2</sup>

Les Evêques de France – novembre 1999

grandeur. Les diacres qui y participent, manifestent le lien entre le seuil et le chœur de l'Église : entre ceux qui sont en marge de l'Église et l'Église déjà rassemblée.

Par leur situation familiale et professionnelle, des diacres devraient pouvoir remplir des missions au service de la pastorale familiale (fragilisation des couples, recompositions familiales), et de la pastorale de la santé : établissements hospitaliers, coordination du service évangélique des malades au niveau d'un doyenné ou du diocèse, dans la formation des laïcs.

Même s'il convient d'éviter dans un contexte de pénurie de prêtres le glissement du diaconat vers un ministère de suppléance, des diacres pourraient trouver un lieu de mission sur le terrain de la responsabilisation des communautés sans prêtre résident. Ils participent à l'Équipe Pastorale Paroissiale si leur mission s'exerce dans leur paroisse.

## **4. Qui appeler ? Et selon quels critères ?**

### ***4.1. Des hommes mûrs, inscrits dans la vie locale.***

Des hommes mariés ou célibataires reconnus par leur entourage pour leurs qualités humaines et chrétiennes, des hommes reconnus pour leur maturité humaine. L'équilibre de leur vie familiale et la qualité de leur vie professionnelle sont des critères importants. On sera particulièrement attentif à discerner des hommes vivant en solidarité avec les délaissés, les exclus, les jeunes, les familles, ainsi que des hommes soucieux du bien commun, inscrits dans la vie locale et associative ou/et soucieux des décisions concernant le développement.

### ***4.2. Des chrétiens éveillés et disposés à répondre de leur foi.***

Des chrétiens reconnus et dont la vie chrétienne et spirituelle est attestée par les chrétiens qui les connaissent.

### ***4.3. Des hommes de communion***

Des hommes de communion impliqués dans la vie de leur communauté locale et dans la communion de l'Église. Leur sens de l'Église et leur lien avec leur communauté locale doit se vérifier dans tel ou tel engagement apostolique, ainsi que leur capacité au travail en équipe. L'humilité et le sens de la réconciliation leur seront nécessaires dans bien des situations.

Enfin, pour l'interpellation, on se rappellera que l'ordination ne pourra intervenir avant l'âge de 25 ans pour les célibataires et 35 ans accomplis pour ceux qui sont mariés. Pour ces derniers, il est précisé d'attendre 10 ans de mariage.

## **5. Comité diocésain du Diaconat et Equipe de discernement**

### **5.1. Le " Comité diocésain du diaconat permanent"**

est composé de 5 ou 6 membres nommés par l'évêque. L'évêque confie la conduite du comité diocésain au délégué diocésain du diaconat permanent. Le vicaire général, chargé du suivi des missions ainsi qu'une épouse dont le mari est diacre, seront membres du comité.

Ce comité reçoit la charge :

- ✓ d'être attentif aux évolutions de la réalité diaconale dans l'Eglise diocésaine et à sa réception par les prêtres et les communautés chrétiennes,
- ✓ de porter le souci de la vie et du ministère des diacres, sans oublier les épouses et les familles,
- ✓ de réfléchir à la formation des candidats au diaconat et des diacres,
- ✓ de veiller à l'organisation des rassemblements entre diacres et à la préparation des célébrations des différentes étapes.

### **5.2. L'équipe de discernement.**

Chargée du suivi des candidats au diaconat permanent, elle est composée de membres nommés par l'évêque : le délégué diocésain au diaconat, la personne chargée de la formation au diaconat, un prêtre et une religieuse chargés de l'accompagnement personnel des candidats (cet accompagnement est distinct d'un accompagnement spirituel et ne se fait pas au for interne) et une conseillère conjugale chargée de l'accompagnement des épouses des candidats.

Une lettre de mission précise la charge de l'équipe :

- ✓ elle fait régulièrement le point sur les candidats et en informe l'évêque,
- ✓ elle met en œuvre les enquêtes canoniques en vue de l'admission et de l'ordination,
- ✓ elle est le Conseil d'appel de l'évêque en vue de l'admission, de l'institution et de l'ordination.

## 6. Devenir diacre, selon quel parcours ?

### 6.1. L'interpellation

✓ Un temps de réflexion dans les communautés chrétiennes.

A l'initiative du comité du diaconat ou à la demande des curés et de l'Equipe Pastorale Paroissiale, une réflexion, proposée largement, est menée dans les paroisses afin de présenter le ministère diaconal, de définir les besoins et les attentes et de rechercher dans quels domaines il serait significatif d'appeler des diacres. Une telle démarche peut également être conduite avec des équipes diocésaines de mouvements ou services.

✓ Pour poser la question d'un éventuel ministère diaconal.

A l'issue de ce temps de réflexion, les participants présenteront au curé des noms de personnes à interpellier. Celui-ci, après avoir réfléchi avec son Equipe Pastorale et s'être entouré d'avis divers et autorisés, rencontrera chacune des personnes retenues afin de leur proposer un temps de pré-discernement. Il ne s'agit, à ce stade, que d'accueillir la question d'un éventuel ministère diaconal, de faire retentir l'appel du Christ aux disciples « Venez et vous verrez » (Jean 1, 39). En cas de réponse positive, le curé mettra la personne interpellée en contact avec le délégué diocésain au diaconat permanent. **Cette étape de l'interpellation se fera dans la plus grande discrétion et dans le respect du for interne. Une grande prudence est nécessaire.**

### 6.2. Une année de pré-discernement

Les personnes qui ont été interpellées participent avec leur épouse à un « groupe de recherche » de la Province. L'objectif de cette année est de permettre un discernement en vue d'une entrée en formation vers le diaconat. Elle donnera la possibilité de laisser mûrir la question d'un appel au diaconat et permettra l'ébauche d'une réponse. Des temps de méditation de la Parole de Dieu et de relecture de l'histoire de chacun seront proposés ainsi qu'un partage des questions et la confrontation des points de vue. Durant ce temps de pré-discernement, chaque personne interpellée devra avoir un accompagnateur spirituel.

Au terme de cette année, l'équipe animatrice du groupe de recherche fera parvenir son avis au délégué diocésain. Chaque personne interpellée fera le point avec le délégué diocésain sur la manière dont il a vécu ce pré-discernement, sur les questions qui demeurent, sur la réponse qu'il donnerait s'il devait être appelé à entrer en formation. Si celle-ci est positive, il sera invité à adresser à l'évêque une demande écrite d'entrée en formation.

Muni de ces informations, le délégué diocésain rencontrera alors l'évêque afin d'envisager ceux qu'il convient d'appeler à entrer en formation. Un accord de l'évêque, transmis par le délégué diocésain, vient conclure cette étape.

Si une personne interpellée n'est pas appelée à entrer en formation, le délégué diocésain lui en donnera les motifs et en parlera avec son curé pour que celui-ci l'aide à accepter la décision et l'assure de son soutien.

Un dossier est constitué par le délégué diocésain au diaconat. Outre les coordonnées, celui-ci doit comporter, une copie intégrale d'acte d'état civil, un acte de baptême avec mentions marginales, un curriculum vitae. Puis s'y adjoindront les avis de l'équipe de discernement transmis à l'évêque, ses décisions, les comptes-rendus de l'équipe d'accompagnement, les résultats des enquêtes canoniques...

## 7. L'entrée en formation et l'équipe d'accompagnement.

### **7.1. L'accompagnement spirituel**

Quand la décision d'entrée en formation a été prise, **chaque candidat au diaconat devra avoir un accompagnateur spirituel pour son propre discernement.**

Pour l'épouse d'un candidat marié, nous recommandons d'avoir un accompagnateur spirituel différent de celui de l'époux.

### **7.2. L'équipe d'accompagnement**

Une équipe d'accompagnement sera constituée dans les 3 à 4 mois suivant l'entrée en formation pour chaque candidat.

Cette équipe de 6-8 personnes sera constituée, en lien avec le cheminant et les responsables pastoraux, par le délégué diocésain au diaconat permanent et sous sa responsabilité. Il le fait en lien avec le vicaire général, le prêtre ou le diacre qui sera chargé d'accompagner cette équipe. (Des membres de la communauté paroissiale du candidat, de mouvements ou associations d'Eglise, des amis ... y ont leur place).

Le rôle de l'équipe d'accompagnement est

- ✓ de réfléchir sur le ministère ordonné... le signe donné... la signification du sacrement de l'Ordre dans le Diaconat.
- ✓ de contribuer au discernement de la vocation et de soutenir le cheminant et son épouse.
- ✓ d'aider à mûrir les motivations du candidat : sa disponibilité de fond, sa liberté réelle, celle de son épouse, et celle de l'Eglise.
- ✓ d'aider à un regard vrai sur la vie du candidat, à partir des réalités objectives de la collaboration en Eglise, de l'équilibre de la vie familiale, professionnelle, ecclésiale... au « for externe ».
- ✓ de mieux cerner les « pourquoi » et les « comment » du travail apostolique en Eglise.
- ✓ elle est consultée lors des enquêtes canoniques.

Ce n'est pas : une surveillance se focalisant sur le seul candidat, le foyer, ou la mission envisagée. Ce n'est pas non plus une intrusion indiscreète dans le « for interne », c'est-à-dire dans ce qui relève de l'ouverture des consciences dans un dialogue spirituel avec un accompagnateur personnel.

## 8. La formation fondamentale

### **8.1. La formation fondamentale pour les candidats au diaconat.**

Elle s'échelonne sur 5 années. Les épouses sont invitées à participer à la formation de leurs conjoints. Une première année permettant d'entrer dans le « Mystère chrétien » et quatre années offrant un parcours théologique et biblique systématique (voir annexe 3).

La formation fondamentale comporte une dimension de vie fraternelle et doit permettre un partage des expériences pastorales et spirituelles. C'est pourquoi le groupe de formation, auquel sont associées les épouses, constitue une communauté ecclésiale spécifique dont le rôle est primordial.

Le temps de formation est également un temps de croissance humaine, spirituelle, théologique et pastorale. Ces quatre dimensions sont à prendre en compte tout au long de la formation :

**Pour progresser humainement.** On proposera une formation qui manifeste et développe une série de qualités humaines permettant aux cheminants de bénéficier de la confiance de la communauté, de s'engager avec sérénité dans le service pastoral, de vivre plus facilement la rencontre et le dialogue.

**Pour progresser spirituellement.** La formation spirituelle constitue le cœur et le centre unificateur de toute formation chrétienne. Elle nourrit les différentes dimensions de l'expérience spirituelle : foi en l'action de l'Esprit, vie sacramentelle, écoute et méditation de la Parole de Dieu, goût de la prière, engagement au service des frères, sens de l'Eglise, esprit missionnaire.

**Pour progresser dans l'intelligence de la foi de l'Eglise.** Cet approfondissement du contenu de la foi offre aux cheminants un aliment substantiel pour sa vie spirituelle et un précieux apport pour son ministère. La formation théologique est, en profondeur, l'étude de l'Évangile même que le diacre aura à prêcher. Elle doit permettre aux diaques d'entrer dans une plus grande intelligence de la foi chrétienne afin de répondre aux requêtes de la culture contemporaine et de répondre de la foi dans le pluralisme culturel et religieux qui marque l'époque actuelle.

**Pour développer des compétences pastorales et un sens de l'Eglise.** Le cheminant, que ce soit dans un mouvement ou un service d'Eglise ou dans une paroisse, est invité à découvrir et à comprendre les réalités humaines d'un lieu déterminé en étant attentif aux personnes et aux situations, à s'initier peu à peu aux tâches du ministère diaconal, à vérifier si son intention de devenir diacre se confirme au fur et à mesure qu'il prend sa part de service dans le lieu où il est envoyé. Son insertion « pastorale » sera pensée et relue avec les responsables du lieu et avec le délégué diocésain. Une attention particulière sera portée à l'analyse des situations de pauvreté et à l'approche psychologique des plus démunis. Cette insertion devra tenir compte de la vie familiale et professionnelle du cheminant ainsi que du temps consacré à la formation intellectuelle. Elle ne pourra donc être que limitée.

## **8.2. Propositions pour les épouses.**

Le cursus de discernement et de formation d'un candidat au diaconat ne se vit pas sans retentissement pour l'épouse, si le candidat est marié, et leur engagement dans le mariage.

Durant cette formation, des propositions d'accompagnement seront proposées aux épouses qui seront appelées à exprimer leur acceptation à tout ce que le diaconat apportera de nouveauté dans la vie de couple et de famille.

- ✓ Si, pour le candidat, un accompagnement spirituel pour son discernement est nécessaire, pour l'épouse un accompagnement peut être utile par un accompagnateur différent de celui du mari.
- ✓ Les épouses sont invitées à participer à la formation de leurs conjoints. Cela permet au couple de reparler de ce temps vécu ensemble. Leur participation aux week-ends de « formation continue provinciale », occasion de rencontrer et de partager avec des femmes de diacres, sera privilégiée.
- ✓ En 1<sup>ère</sup> année et en 3<sup>ème</sup> année de formation, une rencontre personnelle avec un membre de l'équipe de discernement, sera proposée à chacune des épouses.

## **9. Les étapes du cheminement vers le diaconat.**

### **9.1. L'admission.**

Elle se situe au terme de la deuxième année de formation initiale.

Le cheminant fait une demande écrite à l'évêque.

L'épouse du cheminant fait parvenir par écrit à l'évêque son accord pour que son mari poursuive son cheminement vers le diaconat.

L'évêque consulte l'Equipe de discernement.

L'Equipe de discernement organise une enquête canonique à l'issue de laquelle elle fait parvenir un avis motivé à l'évêque. (Seront consultés obligatoirement, l'épouse, les enfants, le curé actuel et le précédent, les autres prêtres et diacres du secteur, les membres de l'équipe d'accompagnement).

L'évêque décide ou non l'admission parmi les candidats au diaconat.

La Saint Gilduin peut être une bonne occasion de célébration des admissions.

### **9.2. Les ministères institués de lecteur et d'acolyte.**

Dans la suite logique de l'admission parmi les candidats au diaconat, les ministères de lecteur et d'acolyte sont célébrés au terme de la troisième année de formation initiale.

Le candidat fait une demande écrite à l'évêque qui consulte alors l'Equipe de discernement.

Celle-ci fait parvenir à l'évêque un avis motivé.

### **9.3. L'ordination diaconale.**

A la fin du premier trimestre de la 4<sup>o</sup> année, le candidat adresse à l'évêque une demande écrite et signée par laquelle il atteste qu'il entend recevoir librement et pour toujours l'ordination et entrer dans l'ordre des diacres.

L'épouse du candidat fait parvenir par écrit son accord à l'évêque.

L'évêque consulte alors l'Equipe de discernement.

Celle-ci organise une seconde enquête canonique à l'issue de laquelle elle fait parvenir un avis motivé à l'évêque. (Comme précédemment, seront consultés obligatoirement, l'épouse, les enfants, le curé actuel et le précédent, les autres prêtres et diacres du secteur, les membres de l'équipe d'accompagnement mais aussi l'EPP. Le candidat sera invité à donner le nom de quelques personnes qui le connaissent (familles, amis, collègues de travail, voisins) et qui peuvent donner sur lui un avis.)

L'évêque, après s'être assuré que le candidat est conscient des nouvelles obligations qu'il assume, peut l'appeler à entrer dans l'ordre des diacres.

**L'ordination sera célébrée au terme de la quatrième année de formation** initiale au cours d'une messe solennelle, de préférence le dimanche ou un jour de fête de précepte et généralement dans l'église cathédrale.

### **9.4. La formation permanente**

Les diacres, avec leur épouse, sont invités à participer à un des trois week-ends de formation organisés par la province. De plus, ils sont invités à la journée diocésaine de formation avec les prêtres, les religieux et les laïcs engagés en pastorale ainsi qu'à une après-midi de formation spécifique organisée conjointement par le service diocésain de formation continue et le comité diocésain du diaconat.

## **10. Accompagner le diaconat.**

- ✓ Les diacres sont sous l'autorité de l'évêque, ils reçoivent de lui leur lettre de mission.
- ✓ Chaque diacre s'engage à bénéficier d'un accompagnement spirituel.
- ✓ Le vicaire général rencontre régulièrement les diacres pour un temps d'évaluation de ce qu'ils vivent.
- ✓ Les diacres, avec leurs épouses, se retrouvent plusieurs fois par an en petites équipes dites de fraternité diaconale. Elles sont des lieux de partage et de soutien.
- ✓ Les diacres participent chaque année à un week-end de recollection. C'est un temps fort de ressourcement pour la fraternité diaconale diocésaine.
- ✓ Une fois par an, au moment de la Saint Gilduin, les diacres se font mieux connaître sur le diocèse et se réunissent avec leurs épouses et leurs enfants pour fêter leur ministère.

## **Annexes**

**Annexe 1: Quelques Documents de référence**

**Annexe 2: Schéma :« *Cheminement vers le diaconat, diocèse de Chartres* »**

**Annexe 3: Programme de la formation proposée par la Province de Tours**

**Annexe 4: Critères de discernement et d'évaluation**

**Annexe 5: Modèle de lettre pour la consultation lors de la 1<sup>ère</sup> enquête canonique.**

**Annexe 6: Modèle de lettre pour la consultation lors de la 2<sup>ème</sup> enquête canonique.**

**- Annexe 1 - Quelques Documents de référence :**

Ces documents sont consultables sur le site [www.diaconat.cef.fr](http://www.diaconat.cef.fr), (rubrique 8.5.2 « textes fondamentaux » du plan du site)

**Concile Vatican II**, constitution conciliaire *Lumen gentium*, § 29, 21 nov. 1964.

**Paul VI**, motu proprio *Sacrum diaconatus ordinem*, 18 juin 1967.

**Paul VI**, lettre apostolique *Ad pascendum*, 15 août 1972.

**Code de droit canonique**, Paris, Ed. du Cerf, 1983 : canons 236, 276, 281, 288, 1008, 1009, 1015, 1016, 1024 à 1031, 1032, 1033 à 1039, 1040 à 1054.

**Congrégation pour le clergé**, *Directoire pour le ministère et la vie des diacres permanents*, Paris, Téqui, 1998, 79 p.

**Congrégation pour l'éducation catholique**, *Normes fondamentales pour la formation des diacres permanents*, Paris, Téqui, 1998, 64 p.

**Commission théologique internationale**, *Le Diaconat. Evolution et perspectives*, Paris, Ed. du Cerf, 2003, 142 p.

**Assemblée plénière des évêques de France**, *Vers l'an 2000. Lourdes 1995*, Paris, Bayard-Ed. du Centurion, 1996, 241 p.

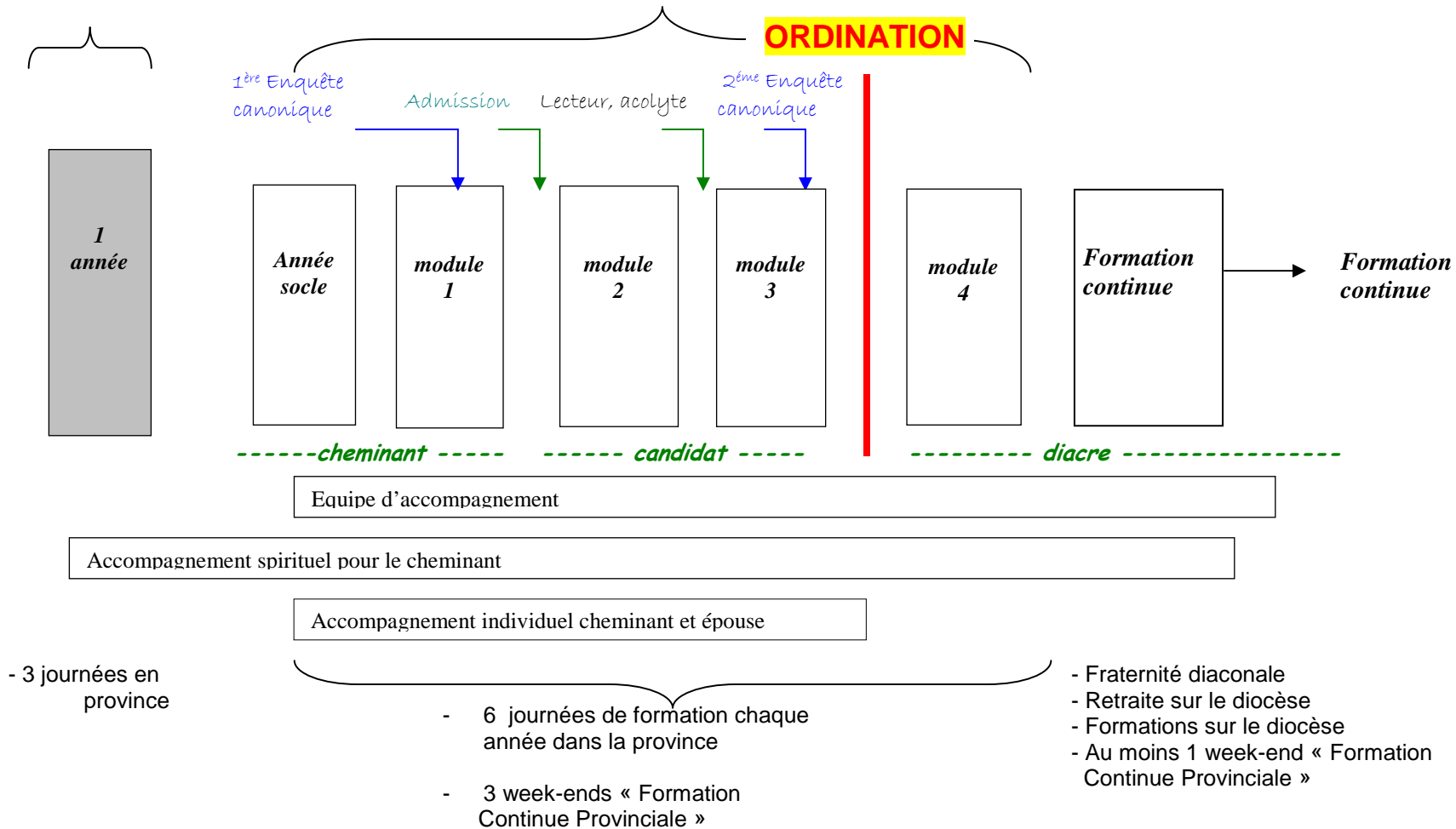
**Assemblée des Evêques de France**, *Le Diaconat permanent. Normes pour la formation*, Paris, Ed. du Centurion-du Cerf-Fleurus-Marne, 2000, 106 p.

**- Annexe 2 - Cheminement vers le diaconat**

**Pré discernement**  
Province de Tours

**Formation initiale**  
Province de Tours

**Formation Complémentaire**



## **- Annexe 3 - Coursus général proposé pour la formation des diacres**

**de la province de Tours**

### **1- Une année de discernement**

Trois journées en province et un suivi personnalisé au niveau de chaque diocèse, par le Délégué diocésain

### **2- L'année-socle**

- **Contenu : croire comme besoin humain fondamental et l'apport de la foi (temps fort), origine et histoire du credo, parcourir les articles du credo, la foi source de l'agir, Vatican II**

- Objectif : souder le groupe en permettant une « mise à niveau » par des échanges entre les participants (qui ont des niveaux différents) à partir de contenus, dans une attention continue à donner des outils, des clés, des repères utiles pour la suite du parcours.

### **3- La progression des années-modules.**

Chaque module est construit sur une des quatre constitutions de Vatican II

- **Année 1 à partir de *Lumen Gentium* : la dimension ecclésiale de la foi (cf. LG 9) ; le peuple de Dieu dans la Bible, les premières communautés à partir du NT, les grandes étapes de l'histoire de l'Eglise, les ministères (not. diaconat) dans l'Eglise, l'organisation concrète des diocèses**

- **Année 2 à partir de *Sacrosanctum Concilium*: la liturgie comme acte du Christ et de l'Eglise, sacramentaire générale et en particulier la préparation aux sacrements aujourd'hui, homilétique**

- **Année 3 à partir de *Gaudium et spes*: une certaine anthropologie, morale fondamentale, morale familiale et politique, annoncer le salut et la destinée de l'homme aujourd'hui**

- **Année 4 à partir de *Dei Verbum* : Révélation comme auto-communication de Dieu, place de l'Ecriture, la tradition et le discours de l'Eglise, conditions actuelles de la transmission**

- Objectif : guidés par une constitution, se donner du recul pour comprendre avec le souci de rejoindre l'actualité de la mission à la fin du parcours.

Par ailleurs, les « **week-ends** » **provinciaux de formation continue**, ( au nombre de 3 chaque année) auxquels sont invités tous les diacres en formation, mais également les diacres déjà ordonnés, ont pour but de compléter cette formation sur des sujets pratiques liés par exemple à la liturgie ou à l'homilétique ; sur des aspects spirituels, comme la prière avec les psaumes ; ou sur des problèmes transversaux, comme le dialogue inter-religieux.

### **5- Déroulement**

- En alternance chaque année, sera proposée soit une année de discernement, soit une année-socle

- En parallèle, se dérouleront **successivement** les 4 modules prévus, faisant suite à l'année socle. Les modules ne correspondent pas à une progression et sont indépendants. Au bout de quelques années, il y aura donc deux « promotions » différentes suivant le même module.

Chaque année de formation se déroulera sur 10 à 12 journées, dont 3 week-ends. Au total, 50 heures de formation par année.

#### **- Annexe 4 - Critères de discernement**

##### **Quelques critères de discernement qui pourront aider les candidats pour le discernement d'un appel au diaconat et pour tous ceux qui auront à participer au discernement et à la réponse à la question de l'évêque: savez-vous s'il a les aptitudes requises?**

*Telle ou telle des qualités, aptitudes ou capacités suivantes n'existe pas ou n'existe qu'en germe mais on a de bonnes raisons d'espérer qu'elles pourront se développer. Il s'agit de considérer l'ensemble et pouvoir conclure que le candidat répond suffisamment bien à l'image et à ce que l'on attend d'un diacre inséré dans un milieu ecclésial et social donné.*

- ✓ Qualité de vie personnelle, bonté, honnêteté, loyauté, fidélité, justice, réputation...
- ✓ Qualité de vie conjugale et familiale, pour les candidats mariés.
- ✓ Liberté de sa démarche et dans sa démarche. Prise en compte de la famille et des enfants, éléments d'accord ou réticences par rapport au diaconat éventuel...
- ✓ Equilibre humain, maturité affective, équilibre psychologique, capacité relationnelle et de communication, équilibre du jugement... Capacité d'établir avec les autres et de susciter chez tous des relations sincères et fraternelles.
- ✓ Qualité de sa présence dans son quartier, son village, sa ville et de ses engagements...
- ✓ Reconnaissance dans sa profession (qualification, valeur humaine, sens des responsabilités à l'égard des autres...)
- ✓ Qualité de son témoignage de fidèle laïc du Christ et de ses engagements ecclésiaux, comment est-il perçu dans la communauté à laquelle il appartient?
- ✓ Qualité de vie et profondeur spirituelle et chrétienne, sens du service, sens des plus petits. Vie de prière et sacramentelle personnelle, capacité d'obéissance et de communion fraternelle...
- ✓ Aptitudes à la relation. La capacité de relation avec les autres est importante pour les diacres appelés à être des hommes de service et de communion. Etre affable, accueillant, sincère dans ses propos et dans leur cœur, prudent, discret, généreux et prêt à rendre service, prompt à comprendre, à pardonner et à consoler sont des qualités utiles pour le ministère diaconal. Un candidat qui serait excessivement fermé sur lui-même, autoritaire, irritable et incapable d'établir des relations significatives et sereines avec les autres, devrait opérer une profonde conversion avant de pouvoir s'avancer résolument sur la voie du service ministériel.
- ✓ Aptitude au dialogue et de collaboration avec d'autres...
- ✓ Capacité à animer des réunions, à savoir parler en public, à être en mesure de guider et de conseiller...
- ✓ Souci de la charité, dans quel domaine...
- ✓ Souci de la communion ecclésiale...
- ✓ Adhésion à la foi de l'Eglise et à l'éthique et capacité à rendre compte de la foi de l'Eglise et à mûrir une vive conscience ecclésiale ...
- ✓ Aptitude au travail pastoral, à mener à bien une mission confiée...
- ✓ Désir d'entrer dans les orientations pastorales de l'Eglise locale...

**- Annexe 5 - Modèle de lettre pour la consultation lors de la 1<sup>ère</sup> enquête Canonique**

DIOCESE DE CHARTRES  
Enquête canonique en vue  
de l'admission comme candidat au diaconat

Le

Père, Madame, Monsieur

Vous le savez peut-être, Monsieur .....est en cheminement vers le diaconat. L'Eglise lui a fait signe, il y a plusieurs années. Après un temps de discernement, il est entré en formation. Nous envisageons pour lui une première étape vers le diaconat (1) : l'admission comme candidat au diaconat. Il s'agit de célébrer la reconnaissance officielle de ce cheminement, et de le rendre public. Avant cette étape, l'évêque recueille des avis sur les personnes concernées. L'Eglise a toujours eu cette prudence.

Chargé par notre évêque de la préparation et de la formation à ce ministère, j'ai pensé que vous pourriez - dans la discrétion totale - apporter un témoignage sérieux sur ..... Votre contribution ne sera connue que de moi-même et de l'équipe de discernement du diaconat ; elle restera confidentielle.

Accepteriez-vous de répondre aux quelques questions qui suivent (et qui sont données à titre indicatif). Vous pouvez le faire sous forme de lettre ou par une réponse appropriée aux questions sur lesquelles vous vous estimez compétent. Vous pouvez aussi, si vous le préférez, me rencontrer.

Je vous remercie vivement de l'attention que vous porterez à cette lettre et je me permets de vous demander de m'adresser votre réponse avant le .....à l'adresse postale ou courriel indiquée à la fin de cette page.

Je vous assure, Père, Madame, Monsieur, de mes sentiments fraternels dans le Christ.

Le délégué diocésain au diaconat

*(1) Le ministère de diacre unit l'Amour de Dieu et le service des hommes. Le diacre est ordonné pour l'annonce de la Parole de Dieu, le service de la liturgie et le service de la charité. Il est signe du Christ serviteur afin que chacun devienne à son tour serviteur. Pour en savoir plus : [www.diaconat.ccf.fr](http://www.diaconat.ccf.fr)*

**Enquête canonique  
en vue de l'admission comme candidat au diaconat de .....**

Ce candidat est-il :

- un membre de votre famille?
- un ami?
- un collègue de travail?
- un voisin (quartier, village)?
- un membre de votre communauté paroissiale?
- un membre d'un mouvement d'Eglise auquel vous appartenez?

**1 - Sa personnalité, sa vie relationnelle**

- a) comment le percevez-vous ?(traits de caractère, aptitudes, esprit de service, rayonnement, discrétion...)
- b) comment est-il perçu dans le milieu où vous le rencontrez ?(profession, voisinage, famille...)
- c) ses divers engagements dans la vie communale, professionnelle, associative...
- d) chaque homme ayant ses limites, voyez-vous des points qui pourraient faire obstacle à son ordination comme diacre?

**2 - Sa vie familiale**

- a) Quel visage donne-t-il en tant que mari et père de famille ?
- b) Le couple vous semble-t-il uni, accueillant, ouvert sur l'extérieur? soucieux de l'éducation des enfants...

**3 - Sa vie professionnelle**

- a) Est-il reconnu comme quelqu'un de compétent dans l'exercice de sa profession ?
- b) Comment est-il perçu dans son milieu professionnel (collègues, éventuellement supérieurs, subordonnés) ?

**4 - Sa vie de chrétien en Eglise**

*« Les diaques seront des hommes dignes, modérés, fuyant les profits déshonnêtes, gardant le mystère de la foi dans une conscience pure » 1 Tim. 38-9*

- a) Est-il un homme de prière ? L'avez-vous entendu s'exprimer sur la foi?
- b) Sa prise de responsabilité dans la vie de la communauté paroissiale...
- c) Quel témoignage de vie chrétienne apporte-t-il dans sa famille, sa profession... ?
- d) A-t-il une grande ouverture d'esprit ? Le respect des différences ?

**5 - Son appel à l'ordination diaconale**

- a) Selon vous, quel accueil l'épouse et les enfants- font-ils à l'appel au diaconat de N?
- b) Vous-même, comment réagissez-vous à cette éventualité ?
- c) Compte tenu de ses aptitudes, quelles responsabilités pourrait-il se voir confier ?

**6 - Voyez-vous des éléments importants à ajouter à votre témoignage ?**

**- Annexe 6 - Modèle de lettre pour la consultation lors de la 2<sup>ème</sup> enquête canonique.**

DIOCESE DE CHARTRES

Enquête canonique en vue d'une ordination au diaconat

Le

Père, Madame, Monsieur

Vous le savez peut-être, Monsieur .....est en cheminement vers le diaconat (1). L'Eglise lui a fait signe, il y a plusieurs années. Après un long temps de discernement, de formation et une sérieuse préparation avec son épouse, il demande l'ordination au diaconat permanent. Avant de donner sa réponse et d'appeler ..... à l'ordination, l'évêque recueille des avis sur les personnes concernées. L'Eglise a toujours eu cette prudence.

Délégué du diaconat dans le diocèse, je suis chargé avec une équipe de discernement de conduire cette consultation , et d'en rendre compte à l'évêque de Chartres Mgr .....

Nous avons pensé que vous pourriez -dans la discrétion totale- apporter un témoignage sérieux sur ..... Votre contribution ne sera connue que de moi-même et de l'équipe de discernement, elle restera confidentielle. Peut-être avez-vous été consulté lors d'une précédente enquête. Dites-nous alors quelles évolutions vous avez remarqués.

Accepteriez-vous de répondre aux quelques questions qui suivent (et qui sont données à titre indicatif). Vous pouvez le faire sous forme de lettre ou par une réponse appropriée aux questions sur lesquelles vous vous estimez compétents . Vous pouvez aussi, si vous le préférez, me rencontrer.

Je vous remercie vivement de l'attention que vous porterez à cette lettre et je me permets de vous demander de m'adresser votre réponse avant le ..... à l'adresse postale ou courriel indiquée à la fin de cette page .

Je vous assure, Père, Madame, Monsieur, de mes sentiments fraternels dans le Christ.

Le délégué diocésain au diaconat

*(1) Le ministère de diacre unit l'Amour de Dieu et le service des hommes. Le diacre est ordonné pour l'annonce de la Parole de Dieu, le service de la liturgie et le service de la charité. Il est signe du Christ serviteur afin que chacun devienne à son tour serviteur. Pour en savoir plus : [www.diaconat.ccf.fr](http://www.diaconat.ccf.fr)*